

Rubriques	France	Exportation	31/03/2024	31/03/2023
Ventes de marchandises	131 698 872	23 287 045	154 985 917	148 074 538
Production vendue de biens	43 306 906	9 475 393	52 782 299	43 228 096
Production vendue de services	5 125 567	-399 887	4 725 680	3 498 110
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	180 131 345	32 362 551	212 493 896	194 800 744
Production stockée			-13 754 130	-5 847 084
Production immobilisée			4 062	26 552
Subventions d'exploitation				4 000
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 734 228	2 673 032
Autres produits			64 436 208	47 230 566
PRODUITS D'EXPLOITATION			264 914 264	238 887 810
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			141 502 075	126 878 890
Variation de stock (marchandises)			-10 727 664	-6 736 659
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			22 969 272	25 820 541
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			694 921	-1 090 540
Autres achats et charges externes			72 324 821	60 601 683
Impôts, taxes et versements assimilés			2 118 485	2 417 374
Salaires et traitements			20 578 288	17 800 338
Charges sociales			13 973 536	9 543 348
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immo. : dot. aux amort. (Dont amort. fonds. commercial)			3 153 170	3 294 958
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			881 797	880 040
Dotations aux provisions			1 290 894	1 448 734
Autres charges			65 979	1 007
CHARGES D'EXPLOITATION			268 825 574	240 859 714
RESULTAT D'EXPLOITATION			-3 911 310	-1 971 904
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			4 024 045	4 091 842
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			2 883	1 408
Différences positives de change			37 565	80 717
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			4 064 493	4 173 967
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			2 834	2 883
Intérêts et charges assimilées			1 283 421	570 701
Différences négatives de change			592 524	51 193
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			1 878 779	624 777
RESULTAT FINANCIER			2 185 714	3 549 190
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-1 725 596	1 577 286

Rubriques	31/03/2024	31/03/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	9 245 412	73 476
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 295 528
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	1 199 519	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 444 931	1 369 004
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	525 866	794 017
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	152 516	3 084
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	730 878	1 579 711
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 409 260	2 376 812
RESULTAT EXCEPTIONNEL	9 035 671	-1 007 808
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-15 485	-30 137
TOTAL DES PRODUITS	279 423 688	244 430 781
TOTAL DES CHARGES	272 098 128	243 831 166
BENEFICE OU PERTE	7 325 560	599 615

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/03/2024	31/03/2023
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	25 820	25 820		
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	8 133 263	7 333 433	799 830	1 406 743
Fonds commercial	1 768 382	1 180 718	587 664	587 665
Autres immobilisations incorporelles	7 198 537		7 198 537	2 394 821
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	4 053 519	1 047 625	3 005 894	2 994 369
Constructions	20 759 753	15 214 387	5 545 366	5 964 166
Installations techniques, matériel, outillage	40 891 618	35 273 644	5 617 974	6 804 656
Autres immobilisations corporelles	3 071 224	2 737 097	334 127	456 589
Immobilisations en cours	511 070		511 070	292 783
Avances et acomptes	46 489		46 489	7 624
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	6 932	6 932		
Autres immobilisations financières	151 133		151 133	120 065
ACTIF IMMOBILISE	86 617 740	62 819 656	23 798 084	21 029 481
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	3 350 844	208 566	3 142 278	3 247 660
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	9 842 626	318 124	9 524 502	14 334 849
Marchandises	7 966 834	336 329	7 630 505	6 277 319
Avances et acomptes versés sur commandes	27 304		27 304	66 702
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	13 482 349	213 883	13 268 466	9 700 845
Autres créances	152 330 608		152 330 608	133 162 049
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	183 333		183 333	83 656
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 596 837		1 596 837	1 589 102
ACTIF CIRCULANT	188 780 735	1 076 902	187 703 833	168 462 182
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	2 834		2 834	2 883
TOTAL GENERAL	275 401 309	63 896 558	211 504 751	189 494 546

Rubriques	31/03/2024	31/03/2023
Capital social ou individuel (dont versé :)	38 524 860	38 524 860
Primes d'émission, de fusion, d'apport	100 638 034	100 638 033
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)	931 656	931 656
Réserve légale	3 852 486	3 852 486
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)	9 146 942	9 146 942
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	1 678 436	1 678 436
Report à nouveau	-11 249 260	-11 848 875
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	7 325 560	599 615
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	6 710 129	7 167 499
CAPITAUX PROPRES	157 558 843	150 690 652
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	927 615	860 346
Provisions pour charges	6 654 724	6 495 442
PROVISIONS	7 582 339	7 355 788
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	1 400	1 400
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 919 203	3 356 072
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 401 617	15 576 388
Dettes fiscales et sociales	14 378 663	9 719 707
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	13 264 149	1 586 191
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	1 393 230	1 195 719
DETTES	46 358 262	31 435 477
Ecart de conversion passif	5 307	12 629
TOTAL GENERAL	211 504 751	189 494 546

EXIDE TECHNOLOGIES S.A.S.

Société par actions simplifiée au capital de 38.524.860 euros
Siège social : 5 à 7 allée des Pierres Mayettes – 92230 Gennevilliers
RCS : 682 030 895 R.C.S. Nanterre

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 septembre à 10 heures, au siège de la société,

Est présente :

- La Société EXIDE HOLDING EUROPE, associé unique de la Société Exide Technologies S.A.S., représentée par Mr Stefan STUBING, son Président.

Est absente et excusée :

- La Société KPMG AUDIT, Commissaire aux comptes, représentée par Madame Alexandra SAASTAMOINEN, dûment convoquée.

Mme Dianna DE COTIIS est désignée comme secrétaire de séance.

* * *
* *
*

Après avoir déclaré avoir reçu les documents suivants dans les formes et délais légaux, à savoir :

- La lettre de convocation de l'associé unique ainsi que du commissaire aux comptes en date du 31 juillet 2024;
- Le rapport de gestion du Président sur la gestion de la Société pendant l'exercice clos le 31 mars 2024 ;
- Les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2024, son annexe et son inventaire ;
- Le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2024,
- Le texte des résolutions proposées par le Président et soumises au vote de l'assemblée.

L'associé unique déclare être appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2024 ;
- 2) Approbation du rapport de gestion du Président sur la gestion de la Société pendant l'exercice clos le 31 mars 2024 ;
- 3) Approbation du rapport général du Commissaire aux comptes ;
- 4) Dépenses somptuaires ;
- 5) Quitus au Président ;
- 6) Affectation des résultats et Distribution de dividende ;
- 7) Pouvoirs pour les formalités.

L'ASSOCIE UNIQUE ARRETE LES DECISIONS SUIVANTES :

1^{ère} RESOLUTION

(Approbation des comptes)

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président sur la gestion de la Société pendant l'exercice social clos le 31 mars 2024 ainsi que du rapport général du commissaire aux comptes, approuve les comptes dudit exercice, comprenant le compte de résultat, le bilan et son annexe, tels qu'ils lui sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports et qui se soldent par **un bénéfice de 7 325 560 euros**.

2^{ème} RESOLUTION

(Dépenses somptuaires)

L'associé unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code Général des Impôts, qu'une somme de **275 012 euros** a été enregistrée au titre des amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles fiscalement visés à l'article 39-4 du Code Général des Impôts au cours de l'exercice écoulé.

3^{ème} RESOLUTION

(Quitus au Président)

L'associé unique donne quitus de sa gestion au Président.

4^{ème} RESOLUTION

(Affectation des résultats et Distribution de dividende)

L'associé unique approuve la proposition du Président sur l'affectation du résultat.

Par conséquent et après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2024 fait apparaître **un bénéfice de 7 325 560 euros**, l'associé unique décide de l'affecter en totalité au compte « Report à nouveau » qui passerait ainsi de **- 11 249 258 euros** à un montant de **- 3 923 698 euros**.

L'associé unique, après avoir constaté qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices, décide de ne procéder à aucune distribution de dividendes pour l'exercice clos le 31 mars 2024.


5^{ème} RESOLUTION

(Pouvoirs)

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme des présentes aux fins d'accomplir toutes les formalités légales requises.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 10h30 heures.

Les décisions de l'associé unique sont constatées par le présent procès-verbal, qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.



Pour EXIDE HOLDING EUROPE

Monsieur Stefan STUBING



Secrétaire de séance

Madame Dianna DE COTIIS

* * *
* * *
* * *

LISTE DES ANNEXES:

- 1) Copie de la lettre de convocation adressée à l'associé unique le 20 septembre 2024
- 2) Copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes le 20 septembre 2024.



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Exide Technologies S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2024
Exide Technologies S.A.S.
5-7, allée des Pierres Mayettes - 92230 GENNEVILLIERS

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Exide Technologies S.A.S.

5-7, allée des Pierres Mayettes - 92230 GENNEVILLIERS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2024

À l'associé unique de la société Exide Technologies S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Exide Technologies S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er avril 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les stocks, les créances clients et les provisions pour risques et charges.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 23 septembre 2024

KPMG SA

**Alexandra
Saastamo
inen** Signature
numérique de
Alexandra
Saastamoinen
Date : 2024.09.23
10:01:38 +02'00'

Alexandra SAASTAMOINEN

Associée

Exide Technologies S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 mars 2024



EXIDE TECHNOLOGIES

5 ALLEE DES PIERRES MAYETTES

92636 GENNEVILLIERS CEDEX

Comptes au 31/03/2024

A large, solid grey rectangular area occupies the bottom half of the page, likely representing a redacted section or a placeholder for content.

- SOMMAIRE -

Note préliminaire 2

Section**Comptes annuels**

Bilan - Actif 4

Bilan - Passif 5

Compte de résultat 6

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables 8

Informations sur Bilan et Compte de résultat

Immobilisations 15

Amortissements 16

Ecarts de réévaluation 17

Provisions et dépréciations 18

Créances et dettes 19

Produits à recevoir 20

Charges à payer 21

Charges et produits constatés d'avance 22

Composition du capital social 23

Variation des capitaux propres 24

Ventilation du chiffre d'affaires 25

Charges et produits exceptionnels 26

Engagements financiers et autres informations

Engagements de crédit-bail 28

Engagements hors bilan 29

Incidences des évaluations fiscales dérogatoires 30

Effectif moyen 31

Le total au bilan, avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2024, est de 211 504 751 EUR.

Le compte de résultat dégage un profit de 7 325 560 EUR.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1 avril 2023 au 31 mars 2024.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ceux-ci ont été arrêtés par le Président Stefan Stübing en date du 23 Septembre 2024

Les données chiffrées sont valorisées en euros.

Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/03/2024	31/03/2023
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	25 820	25 820		
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	8 133 263	7 333 433	799 830	1 406 743
Fonds commercial	1 768 382	1 180 718	587 664	587 665
Autres immobilisations incorporelles	7 198 537		7 198 537	2 394 821
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	4 053 519	1 047 625	3 005 894	2 994 369
Constructions	20 759 753	15 214 387	5 545 366	5 964 166
Installations techniques, matériel, outillage	40 891 618	35 273 644	5 617 974	6 804 656
Autres immobilisations corporelles	3 071 224	2 737 097	334 127	456 589
Immobilisations en cours	511 070		511 070	292 783
Avances et acomptes	46 489		46 489	7 624
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	6 932	6 932		
Autres immobilisations financières	151 133		151 133	120 065
ACTIF IMMOBILISE	86 617 740	62 819 656	23 798 084	21 029 481
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	3 350 844	208 566	3 142 278	3 247 660
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	9 842 626	318 124	9 524 502	14 334 849
Marchandises	7 966 834	336 329	7 630 505	6 277 319
Avances et acomptes versés sur commandes	27 304		27 304	66 702
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	13 482 349	213 883	13 268 466	9 700 845
Autres créances	152 330 608		152 330 608	133 162 049
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	183 333		183 333	83 656
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 596 837		1 596 837	1 589 102
ACTIF CIRCULANT	188 780 735	1 076 902	187 703 833	168 462 182
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	2 834		2 834	2 883
TOTAL GENERAL	275 401 309	63 896 558	211 504 751	189 494 546

Rubriques	31/03/2024	31/03/2023
Capital social ou individuel (dont versé :)	38 524 860	38 524 860
Primes d'émission, de fusion, d'apport	100 638 034	100 638 033
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)	931 656	931 656
Réserve légale	3 852 486	3 852 486
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)	9 146 942	9 146 942
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	1 678 436	1 678 436
Report à nouveau	-11 249 260	-11 848 875
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	7 325 560	599 615
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	6 710 129	7 167 499
CAPITAUX PROPRES	157 558 843	150 690 652
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	927 615	860 346
Provisions pour charges	6 654 724	6 495 442
PROVISIONS	7 582 339	7 355 788
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	1 400	1 400
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 919 203	3 356 072
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 401 617	15 576 388
Dettes fiscales et sociales	14 378 663	9 719 707
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	13 264 149	1 586 191
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	1 393 230	1 195 719
DETTES	46 358 262	31 435 477
Ecart de conversion passif	5 307	12 629
TOTAL GENERAL	211 504 751	189 494 546

Rubriques	France	Exportation	31/03/2024	31/03/2023
Ventes de marchandises	131 698 872	23 287 045	154 985 917	148 074 538
Production vendue de biens	43 306 906	9 475 393	52 782 299	43 228 096
Production vendue de services	5 125 567	-399 887	4 725 680	3 498 110
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	180 131 345	32 362 551	212 493 896	194 800 744
Production stockée			-13 754 130	-5 847 084
Production immobilisée			4 062	26 552
Subventions d'exploitation				4 000
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 734 228	2 673 032
Autres produits			64 436 208	47 230 566
PRODUITS D'EXPLOITATION			264 914 264	238 887 810
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			141 502 075	126 878 890
Variation de stock (marchandises)			-10 727 664	-6 736 659
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			22 969 272	25 820 541
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			694 921	-1 090 540
Autres achats et charges externes			72 324 821	60 601 683
Impôts, taxes et versements assimilés			2 118 485	2 417 374
Salaires et traitements			20 578 288	17 800 338
Charges sociales			13 973 536	9 543 348
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immo. : dot. aux amort. (Dont amort. fonds. commercial)			3 153 170	3 294 958
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			881 797	880 040
Dotations aux provisions			1 290 894	1 448 734
Autres charges			65 979	1 007
CHARGES D'EXPLOITATION			268 825 574	240 859 714
RESULTAT D'EXPLOITATION			-3 911 310	-1 971 904
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			4 024 045	4 091 842
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			2 883	1 408
Différences positives de change			37 565	80 717
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			4 064 493	4 173 967
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			2 834	2 883
Intérêts et charges assimilées			1 283 421	570 701
Différences négatives de change			592 524	51 193
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			1 878 779	624 777
RESULTAT FINANCIER			2 185 714	3 549 190
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-1 725 596	1 577 286

Rubriques	31/03/2024	31/03/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	9 245 412	73 476
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 295 528
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	1 199 519	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 444 931	1 369 004
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	525 866	794 017
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	152 516	3 084
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	730 878	1 579 711
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 409 260	2 376 812
RESULTAT EXCEPTIONNEL	9 035 671	-1 007 808
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-15 485	-30 137
TOTAL DES PRODUITS	279 423 688	244 430 781
TOTAL DES CHARGES	272 098 128	243 831 166
BENEFICE OU PERTE	7 325 560	599 615

Les comptes annuels de l'exercice 2023/2024 ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2014-03 du 5 janvier 2014 modifié par le règlement de l'ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016 homologué par arrêté du 26 décembre 2016 relatif au plan comptable général, répondant aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES

La société a appliqué, à compter du 1er avril 2005, les règlements CRC 2002-10 relatifs à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et CRC 2004-06 relatifs à la définition, la comptabilisation, et l'évaluation des actifs, en utilisant la méthode simplifiée, dite prospective, admises par ces règlements.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, à l'exclusion des frais financiers) ou à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation en retenant les critères suivants :

- Les terrains ont été évalués en tenant compte de valeurs d'utilité confirmées par expertises,
- Les différentes catégories de biens amortissables ont été réévalués par application aux valeurs nettes au 31 décembre 1976 des coefficients définis par l'arrêté du 24 mars 1978, tant pour les constructions que pour les autres biens.
- Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition et dépréciées en fonction des critères de recouvrabilité.

A fin mars 2024, toutes ces immobilisations sont totalement amorties. Les valeurs réévaluées, les montants de la réserve de la provision spéciale de réévaluation figurant au bilan au 31 mars 2024 sont détaillés dans les notes dans le bilan.

La valeur des actifs incorporels et corporels est testée dès qu'un risque de perte de valeur est identifié. Le test consiste à rapprocher la valeur nette comptable de ces actifs des flux de trésorerie futurs établis sur la base des plans à moyen terme. Lorsque la valeur nette comptable est supérieure à la valeur des flux de trésorerie actualisés, une provision pour dépréciation est comptabilisée correspondant à l'écart entre la somme de ces flux et la valeur nette comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée d'utilité prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire ; D = dégressif ; E = exceptionnel) :

Immobilisations	Amortissements	Amortissements
	Pour Dépréciation	fiscalement pratiqués
Marques	5% L	5% L
Logiciels	33% L	33% L
Constructions	3,33% à 5% L	5 % L
Aménagements des constructions	15% L	5% L
Installations techniques, mat.outillage	6,67% à 20% L	10 à 16,67% D
Install. générales agencts, aménagts	20 % L	10 % L
Matériel de transport	20 % L	25 % L
Matériel de bureau et informatique	20% à 33% L	20 % D
Mobilier	10 % L	10 % L

L'amortissement linéaire est considéré comme l'amortissement économique. Lorsqu'un amortissement sur une durée plus courte ou un amortissement dégressif sont admis fiscalement, un amortissement dérogatoire est constaté au passif.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. (FIFO)

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et charges directes et indirectes de fabrication et excluant donc les frais généraux, financiers et commerciaux.

Les stocks d'outillages, de pièces de rechanges et de matières consommables sont valorisés au coût d'achat.

Les produits en stocks sont dépréciés en fonction de leur obsolescence et des risques de non-utilisation.

Au 31 mars 2024, les produits en stock n'ayant pas subi de mouvement entre 12 et 24 mois sont dépréciés à 50%, au-delà de 24 mois, ils sont dépréciés à 90%. Les 10% non dépréciés représentent la valeur du plomb à recycler.

CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont retenues pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu d'après les informations connues à la date d'arrêté des comptes.

La société a fait évoluer son contrat d'affacturage avec la société Eurofactor du full factoring au rechargement de balance. Le montant net mobilisé au 31 mars 2024 s'élève à 34,8 K€, et tient compte du fonds de réserve et du compte de garantie.

Cash Pool Européen:

Dans le cadre du contrat de cash pool européen, Exide Technologies SAS, à fin mars 2024, passe d'une position prêteuse d'environ 2,2 M€ au 31 mars 2023 à une position emprunteuse d'environ 5,2 M€ au 31 mars 2024.

Prêt EHE:

Pour rappel, la créance de cash pool avait fait l'objet d'une conversion en prêt avec Exide Holding Netherlands B.V. (EHN) pour 112 M€ le 10 mars 2017. Le 23 mars 2017, Exide Technologies SAS a cédé ce prêt et les intérêts pour 112,2 M€ à Exide Holding Europe SAS (EHE) en contrepartie de la mise en place d'un nouveau contrat de prêt entre Exide Technologies et EHE.

A la clôture annuelle, dans le cadre du prêt accordé par Exide Technologies SAS à Exide Holding Europe SAS (EHE), Exide Technologies SAS passe d'une position prêteuse de 115 M€ au 31 mars 2023 à une position prêteuse de 118,8 M€ au 31 mars 2024. Le taux d'intérêts annuel est de 3,26%.

PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan. Les amortissements dérogatoires correspondent à la différence entre les amortissements dégressifs et linéaires.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges couvrent notamment :

- Coûts liés à la garantie:

Division industrielle : provisions évaluées en tenant compte des taux de retour par catégorie, ainsi que d'une analyse spécifique pour les cas spécifiques. Division Transportation : la majorité des provisions est évaluée sur la base de données contractuelle.

- Provisions litiges salariés:

Les risques liés aux litiges et procès sont évalués au cas par cas en prenant en compte les conseils des avocats en charge des dossiers.

- Provisions pour restructuration:

Une provision pour la réorganisation de l'usine de Lille était comptabilisée pour un montant de 80 K€ au 31 mars 2023, elle est de 80 K€ au 31 mars 2024. Une provision pour restructuration liée au projet OTC (order to cash) a été comptabilisée à hauteur de 279 K€ au 31 mars 2023, elle est de 8 K€ au 31 mars 2024.

- Pensions & assimilés : Les indemnités de départ à la retraite (IDR) sont évaluées sur une base faisant référence aux conventions collectives de la métallurgie sur la base d'une demande du salarié pour un départ à taux plein.

Ce calcul tient compte d'un taux d'actualisation validé par le groupe de 3,50%, d'un taux de progression des salaires de 2,2% pour les non-cadres et les cadres (incluant le taux d'inflation) et la table de mortalité utilisée est INSEE TV/TD 2010-2012. Un cabinet d'actuaire est chargé d'établir ces calculs.

L'âge de la retraite pris en compte :

- Cadres nés à partir de 1950 : 65 ans
- Non cadres nés à partir de 1950 : 63 ans

La provision IDR concerne l'ensemble du personnel et son montant est de 4,165K€ à fin mars 2024.

Les médailles liées à l'ancienneté sont provisionnées pour un montant de 220K€ à fin mars 2024. Le droit à la médaille du travail est valorisé à 1.700€ pour 20 ans et 30 ans d'ancienneté (non soumis à charges sociales).

- Provisions pour risques environnement:

Cette provision est calculée en fonction des différents Arrêtés Préfectoraux et des risques évalués par Exide Technologies SAS avec l'assistance d'experts. Le montant de la provision au 31 mars 2024 est de 2.401K€

- Lille : 2.242 K€
- Vierzon : 160 K€

La provision concernant Lille inclut une provision exceptionnelle de 1,5 M€ destinée à répondre aux dispositions d'un arrêté préfectoral environnemental pour la gestion des terrains extérieurs à son usine.

- Provision pour risque de change:

Si une perte de change latente existe à la fin de l'exercice, une provision est enregistrée pour le montant de cette perte latente. Les dettes et créances figurent au bilan pour leur contre-valeur aux cours fin de mois utilisés par le Groupe Exide, l'écart avec les taux BDF étant non significatifs.

- Les autres risques sont évalués au cas par cas

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Dans le cadre de sa stratégie pour engager son entreprise vers un avenir solide et durable, Exide a conclu, le 26 octobre 2020, le transfert de propriété de l'ensemble des activités EMEA et APAC vers la nouvelle société fondée sous la raison sociale Energy Technologies Holdings LLC.

Les principaux éléments des business plans et des stratégies sous-jacents du groupe incluent :

- Générer une croissance rentable des revenus en se concentrant sur des segments ciblés et des clients clés où la société peut offrir une valeur différenciée, y compris une croissance continue des produits AGM et EFB
- des investissements axés sur l'amélioration des processus de fabrication, compléter la capacité de production, sur les réductions de coûts et les améliorations de la qualité
- Continuer à renforcer les liquidités et les flux de trésorerie d'exploitation de la Société en obtenant des facilités de crédit supplémentaires, des plans de réduction du fonds de roulement et en minimisant et/ou en éliminant les coûts relatifs au maintien des anciens sites non opérationnels
- Continuer à investir dans la recherche, le développement et l'ingénierie dans le but de développer des produits au plomb améliorés ainsi que des produits utilisant des chimies alternatives, y compris le lithium
- Se concentrer sur l'augmentation des capacités d'ingénierie des logiciels et des systèmes électriques pour prendre en charge la vente de solutions complètes de stockage d'énergie.

Au 31 mars 2024, le Groupe disposait d'une liquidité totale de 123 millions d'euros composée de trésorerie de 72,1 millions d'euros et d'une disponibilité au titre de diverses facilités de crédit européennes de 50,8 millions d'euros.

Au cours de l'exercice 2022, le Groupe a obtenu une nouvelle facilité de financement en signant un accord de facilité de crédit de 80,0 millions d'euros avec PKO Bank Polski basée en Pologne. Plusieurs entités Exide, dont Exide France se sont portés garantes de ce prêt, contre une rémunération. Exide France, à la suite de l'ouverture d'un compte bancaire auprès de la succursale allemande de PKO Bank Polski S.A., a nantit ce compte et tout droit afférent à ce compte à PKO BP S.A.

Les états financiers consolidés comprennent les comptes d'Energy Technologies Holding LLC et toutes ses filiales détenues majoritairement.

Exide Technologies SAS est la filiale française détenue à 100% par Exide Holding Europe SAS.

Le palier de consolidation au niveau d'Exide Holding Europe SAS (EHE) n'est pas requis.

RESULTAT FISCAL ET INTEGRATION FISCALE

Le résultat fiscal d'Exide Technologies SAS est déficitaire de 918 140€ au titre de l'exercice 2024, et vient s'imputer sur les déficits reportables.

Le montant de l'impôt constaté est nul.

Le cumul des reports déficitaires au 31 mars 2024 s'élève à 50.397 K€.

Il est rappelé que conformément à l'article 223A du CGI, Exide Technologies SAS a signé en 1996 avec EHE une convention d'intégration fiscale pour le régime de groupe et qu'elle transfère l'impôt sur les sociétés à la société EHE, société tête de groupe pour cette intégration.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Dans le cadre de la restructuration du groupe Exide au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, Exide a conclu un accord avec ses investisseurs de longue date qui se sont portés acquéreurs de l'intégralité des activités d'Exide en EMEA (Europe, Moyen-Orient et Afrique) et en Asie Pacifique, qui est devenu une entité autonome et indépendante, de droit américain, dénommée Energy Technologies Holdings LLC. Les marques « Exide » et « GNB » ainsi que certaines autres marques ont été transférées d'Exide-U.S. à Exide International Holding Netherlands BV, filiale détenue indirectement par Energy Technologies Holdings LLC. Un nouvel accord de licence, en vigueur à compter du 1er avril 2021, a été signé entre Exide International Holding Netherlands BV (en tant que concédant) et certaines autres entités du groupe d'Energy Technologies Holdings LLC, en vue d'obtenir un droit et une licence non exclusifs d'utilisation, de commercialisation, de distribution et de prise en charge des marques de commerce dans le secteur automobile du titulaire de la licence.

Etant donné que plusieurs entités juridiques sont impliquées dans la création de valeur des actifs incorporels concernés, une analyse a été effectuée afin d'identifier quelle(s) entité(s) au sein du groupe exerce(nt) les fonctions de mise au point, d'amélioration, d'entretien, de protection et d'exploitation des actifs incorporels (« fonctions DEMPE »), ceci afin d'allouer les revenus tirés de l'exploitation des actifs incorporels entre ces différentes entités.

Sur la base de cette analyse qui vient d'être finalisée et qui a suivi la ligne directrice prévue au chapitre VI des Principes de l'OCDE applicables en matière de prix de transfert à l'intention des entreprises multinationales et des administrations fiscales 2022 («*OECD Guidelines*»), il a été conclu qu'Exide International Holding Netherlands BV détient la propriété légale des marques et qu'Exide-France est le propriétaire économique des marques, gérant et contrôlant les fonctions d'aménagement, valorisation, maintenance, protection et exploitation de ces Marques.

Les propriétaires économiques d'actifs incorporels sont les entités juridiques qui contrôlent des fonctions importantes, assument les risques correspondants et ont la capacité financière d'assumer ces risques. En tant que propriétaire économique, Exide-France est fondée à percevoir l'essentiel des revenus liés à ces actifs

incorporels. Le résultat de l'exercice FY24 a, dans ces conditions, été corrigé afin d'y inclure les redevances de marques afférentes à l'exercice FY24, ainsi que celles afférentes aux exercices FY22 et FY23.

L'impact net des redevances liées à l'exercice FY24 a été inclus dans le résultat d'exploitation et correspond à une valeur nette de € 4 909 252. Les impacts relatifs aux exercices FY23 et FY22, dont les montants nets s'élèvent respectivement à € 4 331 753 et € 4 526 723, ont été comptabilisés en résultat exceptionnel et ont donné lieu au dépôt de liasses rectificatives.

L'activité de la société au cours de l'année fiscale 2024 a été marquée par une augmentation du chiffre d'affaires de 9.0 % dans une conjoncture économique difficile et dans un environnement extrêmement concurrentiel. La stabilité financière dans la zone euro est resté fragile, reflétant un ensemble de défis liés au durcissement des conditions financières, aux perspectives de croissance plus faibles et aux récentes tensions géopolitiques au Moyen-Orient qui s'ajoutent aux effets de la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine. L'invasion de l'Ukraine a également affecté les volumes de ventes de la société car Exide a choisi de ne pas faire d'affaires en Russie.

Les prix des matières premières énergétiques sont restées très élevées jusqu'à la fin de décembre 2023 et la société n'a pas été en mesure de répercuter ces hausses sur ses prix de vente, ce qui a porté à une contraction des marges. La négociation des nouveaux contrats annuels pour l'achat des matières premières énergétiques, a permis de réduire sensiblement leur prix à partir de janvier 2024.

Le prix moyen du plomb, coté à la Bourse des métaux de Londres (« LME »), a baissé en moyenne de 3.2% entre les deux exercices, atteignant une moyenne de 1956€/tonne au cours de l'année fiscale 2024 comparé à une moyenne de 2020€/tonne sur l'année précédente.

La société assure son activité opérationnelle d'une part et de l'autre des activités de gestion du Groupe et de centralisation des coûts. Elle centralise la facturation des prestations de services rendues par les entités européennes au bénéfice des entités européennes du groupe Exide. L'intégralité des coûts supportés par Exide France dans ce cadre sont alloués aux différents bénéficiaires des services après prise en compte d'une marge sur les coûts engagés directement par Exide France dans le cadre de la réalisation de ces prestations de services.

La société emploie une majorité des managers au niveau du groupe, elle conserve à ce titre des coûts « *Steward Ship* » qu'elle ne refacture pas au titre des Management Fees.

La société conserve depuis mars 2018 dans ses comptes une provision exceptionnelle de 1.5 millions d'euros afin de répondre aux dispositions d'un arrêté préfectoral environnemental pour la gestion de terrains extérieurs à son usine, ne lui appartenant plus.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement significatif n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport a été préparé.

Informations sur Bilan et Compte de résultat

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	25 820		
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 151 071	5 142 603	
Terrains	3 976 877	76 642	
Dont composants			
Constructions sur sol propre	9 894 336		
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	10 873 800	1 371 760	
Install. techniques, matériel et outillage ind.	41 241 574	412 066	
Installations générales, agenc., aménag.	739 218	15 644	
Matériel de transport	8 178		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 281 153	71 929	
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	292 783	1 455 887	
Avances et acomptes	7 624	235 327	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	69 315 543	3 639 255	
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	126 997	41 192	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	126 997	41 192	
TOTAL GENERAL	81 619 431	8 823 050	

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT			25 820	
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		193 492	17 100 182	
Terrains		1 370 507	2 683 012	
Constructions sur sol propre		9 636	9 884 700	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			12 245 560	
Installations techn., matériel et outillages ind.		762 022	40 891 618	
Installations générales, agencements divers		15 644	739 218	
Matériel de transport			8 178	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		29 254	2 323 828	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		1 237 600	511 070	
Avances et acomptes		196 462	46 489	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		3 621 125	69 333 673	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		10 124	158 065	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		10 124	158 065	
TOTAL GENERAL		3 824 741	86 617 740	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement	25 820			25 820
Fonds commercial	1 180 718			1 180 718
Autres immobilisations incorporelles	6 581 124	784 166	31 857	7 333 433
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 787 662	784 166	31 857	8 539 971
Terrains	982 508			982 508
Constructions sur sol propre	6 924 630	231 964	20 425	7 136 169
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.	7 879 340	583 470	319 475	8 143 335
Installations techniques, matériel et outillage industriels	34 436 918	1 640 500	803 774	35 273 644
Installations générales, agenc. et aménag. divers	666 995	19 833	17 015	669 813
Matériel de transport	8 178			8 178
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 896 787	298 841	136 522	2 059 106
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	52 795 356	2 774 608	1 297 211	54 272 753
TOTAL GENERAL	60 583 018	3 558 774	1 329 068	62 812 724

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.		96 846			473 247		-376 401
INCORPOREL.		96 846			473 247		-376 401
Terrains							
Construct.							
- sol propre		40 577			29 419		11 158
- sol autrui		29 918			26 593		3 325
- installations		150 830			242 012		-91 182
Install. Tech.		384 854			394 946		-10 092
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau		27 854			22 032		5 822
Embal récup.							
CORPOREL.		634 033			715 002		-80 969
Acquis. titre							
TOTAL		730 879			1 188 249		-457 370

Charges réparties sur plusieurs exercices

	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

CADRE A	Détermination montant écarts		Utilisation marge supplémentaire amortissements			Montant de la prov.spéciale fin d'exercice
	Augm. montant brut immo.	Augm. montant amortissements	Montant suppl. amortissements	Fraction résid. éléments cédés	Montant cumulé à la fin d'exercice	
Concessions,brevets						
Fonds commercial						
Terrains						
Constructions						
Inst.,mat.,outil.ind.						
Aut. immo.corpo						
Immo. en cours						
Participations						
Aut. titres immo						
TOTAUX						

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31/12/1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice		931 656
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice	-	
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice	=	931 656

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	7 167 498	730 880	1 188 249	6 710 129
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	7 167 498	730 880	1 188 249	6 710 129
Provisions pour litiges	103 269	369 460	330 262	142 467
Provisions pour garanties données aux clients	754 194	475 675	447 556	782 313
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	2 883	2 834	2 883	2 834
Provisions pour pensions, obligations similaires	3 813 219	533 108	180 950	4 165 377
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	2 682 223	863 160	1 056 036	2 489 348
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	7 355 788	2 244 237	2 017 687	7 582 339
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles	1 806 823			1 806 823
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières	6 932			6 932
Dépréciations stocks et en cours	1 058 005	1 511 042	1 706 027	863 019
Dépréciations comptes clients	168 394	812 702	767 213	213 883
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	3 040 154	2 323 744	2 473 240	2 890 657
TOTAL GENERAL	17 563 440	5 298 861	5 679 176	17 183 125

Dotations et reprises d'exploitation

Dotations et reprises financières

Dotations et reprises exceptionnelles

Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	6 932		6 932
Autres immobilisations financières	151 132		151 132
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	13 482 349	13 482 349	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	58 766	58 766	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	-9 642	-9 642	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfiques	37 246	37 246	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	1 464 552	1 464 552	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	123 530 873		123 530 873
Débiteurs divers	6 271 657	6 271 657	
Charges constatées d'avance	1 596 837	1 596 837	
TOTAL GENERAL	146 590 702	22 901 765	123 688 937
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	1 400	1 400		
Fournisseurs et comptes rattachés	17 320 821	17 320 821		
Personnel et comptes rattachés	9 700 361	9 700 361		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 333 521	1 333 521		
Etat : impôt sur les bénéfiques				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	2 413 572	2 413 572		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	931 208	931 208		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	13 264 149	13 264 149		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 393 230	1 393 230		
TOTAL GENERAL	46 358 262	46 358 262		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Comptes	Libellé	31/03/2024	31/03/2023	Ecart
Produits à recevoir				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
41811001	FACT A ETABLIR	5 350 517	3 488 568	1 861 949
41812000	Clients - factures à établir	15 927 122	1 316 205	14 610 917
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		21 277 639	4 804 773	16 472 866
AUTRES CREANCES				
40971100	Four. - autres avoirs tiers	144 000	240 870	-96 870
40971200	Four. - autres avoirs interco	2 905 017	2 403 974	501 043
42870000	Produits à recevoir	66 413	20 907	45 506
45580000	INTERETS COURUS A RECEVOIR	9 823 340	9 827 034	-3 694
46870000	RESERVE EUROFACTOR	5 428 843	3 960 084	1 468 759
TOTAL AUTRES CREANCES		18 367 613	16 452 869	1 914 744
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		39 645 252	21 257 642	18 387 610

Comptes	Libellé	31/03/2024	31/03/2023	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS ET CPTES RATTACHES				
40811000	FOURNISSEURS FNP PROV TIERS	2 864 659	4 239 379	-1 374 720
40811001	FOURNISSEURS AUDIT	363 010	299 341	63 669
40811003	DIVERS	32 120	0	32 120
40812000	Fournisseurs FNP interco	29 901	507 106	-477 205
TOTAL DETTES FOURN. ET CPTES RATTACH		3 289 691	5 045 826	-1 756 135
AUTRES DETTES				
41980000	RRR à accorder et autres avoir	2 049 403	2 070 200	-20 797
41981000	RRR	68 452	74 244	-5 792
41982000	RRR	335 674	418 152	-82 478
41983000	RRR	11 715	14 600	-2 885
46866000	CHARGES A PAYER ASSURANCE	16 815	16 814	1
46868000	PROV MARKETING ET AUTRES	-599 462	791 988	-1 391 450
46869000	PROV MARKETING ET AUTRES	1 531 479	46 938	1 484 541
TOTAL AUTRES DETTES		3 414 076	3 432 936	-18 860
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
42820000	Dettes et provisions pour cong	4 068 171	4 143 008	-74 837
42862000	Autres chg à payer bonus	4 524 215	3 813 219	710 996
42864000	PROV INTERESSEMENT	462 611	321 762	140 849
42865000	13E MOIS	219 403	212 511	6 892
42865100	AUTR CHARG A PAYER (COMM)	3 649	4 751	-1 102
42867000	Autres chg à payer indemnités	381 719	327 048	54 671
44861000	CAP (FORM. TAX APPRENT)	132 793	131 160	1 633
44862000	CAP (AIDE AU LOGEMENT)	107 475	114 129	-6 654
44864000	ETAT - CHARGES A PAYER	412 289	376 769	35 520
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		10 312 325	9 444 357	867 968
CHARGES A PAYER		17 016 092	17 923 119	-907 027

Comptes	Libellé	31/03/2024	31/03/2023	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
48610000	Charges constatées d'avance	288 395	209 855	78 540
48630000	Charges constatées d'avance lo	158 425	138 707	19 718
48640000	Charges constatées d'avance as	64 650	65 046	-396
48681000	LOG PREPAYE DE MAINTENANCE	1 085 366	1 175 494	-90 128
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		1 596 837	1 589 102	7 735
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
48710000	Produits constatés d'avance	1 439 752	-1 223 740	2 663 492
48860000	CHARGES A PAYER - SERV PUBLI	207 570	173 651	33 919
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		1 647 322	-1 050 089	2 697 411

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	21 051 836			1,83
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		150 690 652	
Distributions sur résultats antérieurs			
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		150 690 652	
Variations en cours d'exercice		En moins	En plus
Variations du capital			
Variations des primes liées au capital			
Variations des réserves			
Variations des subventions d'investissement			
Variations des provisions réglementées		457 369	
Autres variations			
Résultat de l'exercice			7 325 560
SOLDE			6 868 191
Situation à la clôture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant répartition			157 558 843

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/03/2024	Total 31/03/2023	%
Vente de marchandises	131 698 872	23 287 045	154 985 917	148 074 538	4,67 %
Production vendue de biens	43 306 906	9 475 393	52 782 299	43 228 096	22,10 %
Production vendue de services	5 125 567	-399 887	4 725 680	3 498 110	35,09 %
TOTAL	180 131 345	32 362 551	212 493 896	194 800 744	9,08 %

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	525 866	Charges exceptionnelles
Charges exceptionnelles sur opérations de capital	152 516	Charges exceptionnelles
Dotations exceptionnelles	730 878	Charges exceptionnelles
TOTAL	1 409 260	

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Produits exceptionnelles sur opérations de gestion	9 245 412	Produits exceptionnels
Reprises sur provisions	1 199 519	Produits exceptionnels
TOTAL	10 444 931	

Engagements financiers et autres informations

Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
VALEUR D'ORIGINE					
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs			670 774		670 774
Exercice en cours					
TOTAL			670 774		670 774
VALEUR NETTE					
			-670 774		-670 774
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs			1 249 692		1 249 692
Exercice en cours					
TOTAL			1 249 692		1 249 692
REDEVANCES A PAYER					
A un an au plus					
A plus d'un an et moins de 5 ans					
A plus de cinq ans					
TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE					
Montant pris en charge ds exerc.					

Rubriques	Montant hors bilan
Effets escomptés non échus Avals et cautions Engagements en matière de pension	
Autres engagements donnés	
	TOTAL

Rubriques	Dotation	Reprise	Montant
RESULTAT DE L'EXERCICE			7 325 560
Impôt sur les bénéfices			
RESULTAT AVANT IMPOT			7 325 560
Provisions sur immobilisations			
Provisions relatives aux stocks			
Provisions sur autres actifs			
Amortissements dérogatoires	730 779	1 188 249	-457 470
Provisions spéciales réévaluation			
Plus-values réinvesties			
PROVISIONS REGLEMENTEES	730 779	1 188 249	-457 470
AUTRES EVALUATIONS DEROGATOIRES			
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôt)			6 868 090

